

DOSSIER D'INSCRIPTION

Afin de procéder à VOTRE inscription pour la prochaine rentrée scolaire, vous devez compléter les fiches suivantes :

- Fiche d'inscription
- Fiche d'urgence infirmerie
- Fiche de renseignements médicaux
- Fiche de demande de dossier médical
- Fiche Intendance
- Fiche de demande d'internat
- Fiche Option Mobilité
- Fiche UNSS
- Fiche de cotisation à la Maison Des Lycéens

Et rendre le dossier avec l'ensemble des pièces suivantes :

- Copies DES bulletins scolaires de l'année 2022/2023
- 2 photos d'identité récentes avec le nom de l'élève au dos de chacune
- 1 photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport
- 1 photocopie « attestation recensement » si plus de 16 ans
- 1 photocopie « journée défense et citoyenneté » si plus de 17 ans
- 1 photocopie du livret de famille
- 1 photocopie du carnet de santé (pages vaccinations seulement)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à fournir dans tous les cas

Pour les titulaires d'un diplôme de CAP ou d'un BAC: la photocopie du relevé des notes ET la photocopie du diplôme vous seront demandées en novembre.

L'inscription d'un élève au lycée vaut, pour lui-même comme pour sa famille, adhésion au règlement intérieur et engagement de s'y conformer pleinement.

Le règlement est consultable sur le site :

<https://amblard.ent.auvergnerhonealpes.fr/le-lycee-amblard/le-reglement-interieur-du-lycee-amblard/>

(Dans le Menu en haut à gauche, allez dans la rubrique « le lycée Amblard ».)

PASS REGION : modalités et inscriptions sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes :

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>

TRANSPORTS SCOLAIRES : modalités pour l'inscription

- Pour les élèves domiciliés sur le réseau CITEA : <http://www.citea.info>

- Pour les élèves drômois utilisant la SNCF : inscription papier uniquement (formulaire type + liasse SNCF) à retirer au Secrétariat. Prévoir 2 photos.

Assurez-vous que les moyens de transport permettent à votre enfant de respecter les horaires du lycée (8h00-17h25). Le respect des horaires est une condition de l'inscription.

Pour les **PASSERELLES 1^{ère} Technicien Fabrication Bois et Matériaux Associés**, les entretiens et inscriptions se dérouleront le **MERCREDI 28 JUIN de 13h à 16h.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ